



Assurances

Votre société indépendante  
de courtage en assurances

## GARANTIE REVENTE IMMOBILIÈRE



POUR RENVoyer VOTRE DEMANDE, MERCI DE NOUS LA RETOURNER SOIT :

• **PAR COURRIER À**

**PMC Assurances**  
26 Rue de la République  
36000 CHÂTEAUX

• **PAR FAX AU**

02 54 22 08 24  
(Tél. 02 54 35 53 20)

• **PAR MAIL À**

[contact@pmc-assurances.fr](mailto:contact@pmc-assurances.fr)

[www.pmc-assurances.fr](http://www.pmc-assurances.fr)

RCS CHÂTEAUX 444 278 725 - ORIAS N° 07002261



Assurances

Affaire nouvelle :  oui  non (Avenant à la police N°.....)

Durée de la garantie souhaitée :  ans fermes

Date d'effet souhaitée :

**LE PROPOSANT**

**NOM et Prénom**..... Date de naissance :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Situation matrimoniale :  marié  pacsé  célibataire  veuf ou divorcé

Date du mariage (ou de signature du pacs) :

Situation professionnelle :  CDI  CDD  indépendant ou gérant  autre.....

Date de signature du CDI (ou de création de l'entreprise si indépendant) :

**NOM et Prénom** de l'éventuel co-assuré : .....

Date de naissance :

Adresse (si différente) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Situation professionnelle :  CDI  CDD  indépendant ou gérant  autre.....

Date de signature du CDI (ou de création de l'entreprise si indépendant) :

**CARACTERISTIQUES DU RISQUE SELON VOS DECLARATIONS**

**Type de bien** :  appartement  maison, villa

Nature :  neuf  ancien  ancien avec travaux

Surface :  m<sup>2</sup>

Nombre de pièces :

**Adresse du bien** :

.....

Code postal : ..... Ville : .....

**Usage** :  usage locatif  usage locatif loi fiscale  résidence principale  résidence secondaire

**Date d'acquisition** (signature de l'acte authentique) :

**Valeur d'achat** (prix TTC, y compris frais de notaire) :  €

**Le proposant déclare que le bien objet de la transaction :**

- n'est pas soumis à :
  - arrêté de péril pris par l'Autorité Administrative,
  - désaffectation ou occupation clandestine à l'occasion desquelles les conditions élémentaires de salubrité et d'habitabilité ne sont plus maintenues,
  - état de délabrement ne permettant plus un usage d'habitation,
  - vice de la construction ou un vice du sol touchant le bien assuré ou sa dégradation consécutive à un sinistre,
- n'est pas situé dans :
  - une zone urbaine sensible, inondable ou dans un couloir d'avalanche,
  - une zone ayant fait l'objet d'un arrêté constatant l'état de catastrophes naturelles,
  - le périmètre d'un classement monument historique
- n'est pas :
  - d'une valeur d'achat excédant 750 000 euros,
  - classé monument historique ou à l'inventaire supplémentaire.

## LES GARANTIES SOUHAITEES

|  |  |                                      |   |
|--|--|--------------------------------------|---|
| <b>Durée souhaitée de la garantie :</b>  _  ans fermes   | <b>Inclusion selon formule<br/>(et délai de carence)</b> |                                      |   |
| <b>Garantie de la perte financière subie lors de la revente du bien immobilier garanti suite aux événements générateurs suivants :</b> | <b>essentielle</b>                                       | <b>confort</b>                       |   |
| Décès accidentel   | ✓<br><i>(6 mois)</i>                                     | ✓<br><i>(aucun délai de carence)</i> | <b>Montant et plafond de la garantie</b><br><br><input type="checkbox"/> 10% du prix d'achat dans la limite de 15 000 €<br><br><input type="checkbox"/> 20% du prix d'achat dans la limite de 30 000 €<br><br><input type="checkbox"/> 20% du prix d'achat dans la limite de 50 000 € |
| Invalidité accidentelle  | ✓<br><i>(6 mois)</i>                                     | ✓<br><i>(aucun délai de carence)</i> |   |
| Licenciement économique<br>Liquidation judiciaire (pour les travailleurs non salariés)   | ✓<br><i>(12 mois)</i>                                    | ✓<br><i>(6 mois)</i>                 |   |
| Mutation professionnelle *   | ✓<br><i>(12 mois)</i>                                    | ✓<br><i>(6 mois)</i>                 |   |
| Divorce *  | ✓<br><i>(12 mois)</i>                                    | ✓<br><i>(6 mois)</i>                 |   |
| Dissolution de PACS *  | N  | ✓<br><i>(9 mois)</i>                 |   |
| Naissance multiple *   | N  | ✓<br><i>(9 mois)</i>                 |   |
| Cause extérieure   | N  | ✓<br><i>(24 mois)</i>                | <b>Franchise générale</b><br><br><input type="checkbox"/> 10% du prix d'achat TTC<br><i>(obligatoire si bien à usage locatif lois fiscales)</i><br><br><input type="checkbox"/> aucune  |
| <small>✓ : inclus / N : non inclus</small>   |  |                                      |   |
| <b>FORMULE SOUHAITEE :</b>   | <input type="checkbox"/>                                 | <input type="checkbox"/>             |   |

*Pour les garanties déjà assorties d'une franchise prévue aux Conditions Générales et clauses spécifiées au contrat, celle-ci ne s'ajoute pas mais se substitue dans la mesure où elle est supérieure.*

**\* S'agissant de ces événements générateurs, la garantie est conditionnée à la non réalisation des exclusions respectives, telles que visées par les chapitres 2, 4 et 7 des Conventions Spéciales du contrat.**

**Modalité d'application de la garantie :**  
La revente doit intervenir dans le délai maximal de **18 mois** à compter de la survenance de l'événement générateur de la garantie.

## LE PROPOSANT

- Déclare que les réponses données ci-dessus sont conformes à la vérité et propose qu'elles servent de base à l'établissement du contrat,
- **Reconnaît avoir été informé que toute omission ou déclaration inexacte l'expose à supporter tout ou partie des conséquences d'un sinistre conformément aux articles L.113-8 (nullité du contrat) et L.113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances**
- Reconnaît avoir été informé que les garanties du contrat sont sans effet lorsqu'une interdiction de fournir un contrat ou un service d'assurance s'impose à l'assureur du fait de sanction, restriction ou prohibition prévues par les lois et règlements.
- Reconnaît avoir été informé que les informations communiquées ne feront en aucun cas l'objet d'une quelconque utilisation par l'assureur, autre que celle nécessaire à la gestion, l'exécution du contrat, au suivi qualité et à la définition de la politique technique commerciale interne. Pour ces besoins, les destinataires des informations sont les différents services de l'assureur : informatiques, production, sinistres, commerciaux, contrôle, leurs sous-traitants, prestataires, intervenants, les assureurs, les réassureurs partenaires et organismes professionnels et de contrôle de l'assureur. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le proposant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant, qui peut être exercé auprès du Service Relations Clientèle – Informations CNIL – 4 rue Scatisse 30934 Nîmes cedex 9 – Courriel : [infocnil@sada.fr](mailto:infocnil@sada.fr).
- Reconnaît avoir été informé que pour répondre à ses obligations légales, l'assureur met en œuvre un traitement de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

**Article L.112-3 du Code des Assurances :**  
La proposition d'assurance n'engage ni l'assuré, ni l'assureur, seule la police ou la note de couverture constate leur engagement réciproque.

Le proposant reconnaît avoir été informé que la garantie souhaitée a **une durée ferme**, (comme indiquée ci-dessus) **non renouvelable à l'issue de cette période.**

Fait à ....., le |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Signature et tampon de l'intermédiaire

Signature du proposant  
précédée de la mention « lu et approuvé »